



COMPTE RENDU

Conseil d'Administration du 22.09.2025

Présents : Eric Coppens, Marie-Claire Dewamin, Claudine Fenet, Hervé Halle, Sabine Lepetz, Marie-Christine Leroy, Alexis Maille, Wuilliam Maréchal, Philippe Marquillies, Louise Mathon, Véronique Mercier, Florent Roussel, Jean-Marc Viseur

Excusés : Cyril Pollet, Noémie Teck

Siège Ligue : Brigitte Dernoncourt, Xavier Engrand, Julien Friedrich, Delphine Garcia, Christelle Marmuse

Soit 13 votants

I. Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 22 avril 2025

➤ **Voté à l'unanimité**

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

II. Informations du Président

- La saison a démarré avec les Championnats du Monde organisés à l'Aréna Adidas, une salle magnifique et une superbe organisation. Philippe Marquillies a été invité, en tant que président de la Ligue, avec son épouse, le samedi et dimanche (hébergement inclus). Accueil VIP par la Fédération, une première depuis plusieurs années. A cet occasion, il a pu rencontrer, Franck Laurent, Président de la Fédération, plusieurs élu(e)s fédéraux, les salarié(e)s et les cadres de la DTN. Des échanges intéressants et constructifs. Une réunion des Présidents de Ligue a eu lieu le dimanche matin avec Franck Laurent :
 - Discussion sur la participation financière de la Fédération à la construction de salles de badminton.
 - Proposition que les Ligues participent également financièrement.
 - Situation des licences : 8 278 à ce jour, soit +1 597 par rapport à l'an dernier.
 - Nouveau record : 139 clubs affiliés. Le club de Montchevreuil (Oise) devrait prochainement nous rejoindre.
- Nouvelles affiliations :
- Hirson (Aisne) : ville limitrophe avec le sud du département du Nord, les comités sont invités à se rencontrer pour un développement constructif
 - Escautpont (Nord) : club de 2005, désormais affilié via le Comité Nord, plus de 50 licencié(e)s.
 - Saint-Leu (Oise).
 - Annay-sous-Lens (Pas-de-Calais).
- Belle dynamique de développement, prochaine réunion de la commission développement le 3 octobre.



COMPTE RENDU

Conseil d'Administration du 22.09.2025

- Formation GEO 2 organisé le week-end dernier à la Maison Régionale des Sports de V. d'Ascq. Forte participation : 16 stagiaires, encadrés par 2 formateurs, dans une bonne ambiance. Les clubs de Liancourt et Villers-Cotterêts étaient représentés, présence de 5 femmes dont 2 présidentes de club (encourageant mais améliorable). Objectif : que tous valident la formation et poursuivent vers le cursus JA. Philippe Marquillies s'est présenté aux stagiaires et a profité de ce moment pour faire un point sur le développement : aucun signe de saturation des clubs présents.
- Réunion de bureau le 9 septembre : Discussion sur la création d'un poste salarié dédié à la communication. Contribution précieuse de Rebecca Decoster (Présidente du club de Pérenchies-Prémesques, VP du Comité Nord, directrice de communication de profession) qui a élaboré le profil de poste en fonction de nos attentes, et reste disponible pour aider au recrutement. Ce dossier est suivi par Delphine Garcia. 4 possibilités :
 - Emploi civique
 - Alternant
 - CDI/CDD
 - Prestataire externe

Le bureau privilégie pour l'instant les options emploi civique ou alternance.

III. Dates des réunions de la saison 2025/2026

Les prochains CA auront lieu le lundi 26/01/2026 et le mardi 07/04/2026.

Les réunions de Bureau auront lieu le lundi 12/01/2026 et le lundi 23/03/2026.

Il a été décidé par le CA, que les AG seront organisées dans chaque département des Hauts de France, tour à tour, avec le comité en soutien ou un club support :

- Dans le Pas de Calais en 2026
- Dans l'Aisne en 2027
- Dans le Nord en 2028
- Dans l'Oise en 2029
- Dans la Somme en 2030

L'Assemblée Générale se tiendra le samedi 2 mai 2026 au matin, et devrait être suivie du forum l'après-midi. Le Codep 62 est sollicité pour la réservation d'une salle à la Maison Départementale du Sport à Angres.



COMPTE RENDU

Conseil d'Administration du 22.09.2025

IV. Manifestations prioritaires 2026

Après analyse du calendrier et des clubs éligibles selon les critères validés par le CA, les tournois retenus dans le cadre des manifestations prioritaires de la Région sont ceux des clubs de :

- Béthune
- Arras
- La Bassée
- Wattrelos
- Margny-Venette
- Albert

➤ **Voté à l'unanimité**

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

V. Championnat Régional Séniors et Championnat Régional Jeunes

Le 19 novembre 2019, le CA validait cette proposition :

Projet d'aide aux organisateurs des Championnats Régionaux :

L'idée est d'aider les clubs qui organisent les Championnats Régionaux, à condition que la Ligue soit excédentaire sur la manifestation concernée. Si tel est le cas, alors le club se verra recevoir une aide d'un montant de 50% des bénéfices, sous forme de bons d'achats ou sur remboursement d'une facture de matériels sportifs, pédagogiques, ou informatiques.

➤ **Voté à l'unanimité** Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Aujourd'hui, il est proposé de compléter ce point par :

- L'aide d'un montant de 50% des bénéfices est plafonnée à 1 000 €.

➤ **Voté à l'unanimité**

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

VI. Projet communication

Bien que l'ensemble des salariés œuvre sur la communication de la Ligue (diffusion des informations sur le site de la Ligue, sur les réseaux sociaux, réalisation de flyers, ...), celle-ci reste l'un des points faibles de notre association.

Afin de remédier à ce problème, et après l'étude de plusieurs possibilités, les membres du Bureau vous propose de mettre en place un emploi en service civique en communication. Un profil a été rédigé avec l'aide d'une professionnelle, qui continuera à nous aider dans nos démarches de recrutement. Le poste est à pourvoir pour la rentrée de septembre 2026.

➤ **Voté à l'unanimité**

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0



COMPTE RENDU

Conseil d'Administration du 22.09.2025

La Ligue a pris contact avec Le Bon Badiste. Une première vidéo a été réalisée et présentée au Conseil d'Administration.

Il est proposé de réaliser trois vidéos supplémentaires afin de présenter les actions de la Ligue.

Si on reste sur cette seule vidéo, la facture s'élève à 675 €.

Si on décide de poursuivre avec 3 vidéos supplémentaires, le forfait serait de 1 700 €.

➤ **Voté à l'unanimité**

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Un second vote a eu lieu via Balotilo après le CA, afin de clarifier les conditions et d'éviter toute incompréhension :

Si on décide de poursuivre avec 3 vidéos supplémentaires, le forfait total serait de 2 400 € pour les 4 vidéos, soit 600 € par vidéo.

➤ **Voté à l'unanimité**

Pour : 5 Contre : 1 Abstention : 1

VII. Projet plan de développement

Présentation du projet de développement par Wuilliam Maréchal.
Celui-ci devra être finalisé pour décembre 2025.

VIII. Questions diverses

- Aide aux clubs formateurs : le document d'aide aux clubs formateurs a été mis à jour, des précisions ont été apportées et la mise à page a été retravaillée.

➤ **Voté à l'unanimité**

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

- Le contrat de partenariat doit être renouvelé en 2026. Un appel d'offre sera lancé en début d'année prochaine.

- Lors des Play-offs de la Pré-Nationale, une remise de trophées sera organisée pour les deux équipes qui accèdent à la Nationale 3, afin de clôturer la journée.

COMPTE RENDU

Conseil d'Administration du 22.09.2025

- Retour de la réunion CLOT par Florent Roussel
- L'examen de Juge-Arbitre Ligue Accrédité (JALC) ne peut être validé que par un certificateur désigné par la CLOT.
- Prérequis pour le passage JALC :
- Être Juge-Arbitre Ligue Accrédité (JALA) depuis au moins 2 ans ;
- Avoir officié sur 3 compétitions en tant que Juge-Arbitre principal, selon les conditions suivantes :
 - dans les 12 mois précédent la demande,
 - en dehors de son club d'appartenance,
 - les tournois placés sous la responsabilité d'un Comité Départemental ne sont pas pris en compte,
 - avoir été évalué sur un TRJ ou un Championnat Régional en tant que Juge-Arbitre adjoint.
- La prise en charge de la formation FFOT 1 et/ou FFOT 2 ne peut être effectuée que si le stagiaire a exercé la fonction de formateur adjoint sur 2 formations de la Ligue (GEO 1, GEO 2, Arbitres et/ou Juge-Arbitres) dans les 18 mois précédent la demande.
- Une indemnité de 30 € sera attribuée à chaque formateur pour le suivi de chaque stagiaire GEO / JALA / JALC. Cette indemnité sera versée en 1 fois, en fin de saison, sur présentation d'un document formalisé.

Ce point est validé à l'unanimité

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

- L'inscription d'un stagiaire GEO / JALA / JALC doit impérativement être effectuée par mail à la CLOT.
- Le suivi des stagiaires GEO 2 ne peut être réalisé qu'avec des Juge-Arbitres désignés par la CLOT.
- À compter du 1er septembre 2025, les GEO 2 devront obligatoirement transmettre par mail à la CLOT le rapport du tournoi au format « Promobad » ou « Tournoi sans JA », disponible sur MyFFBad. Sans rapport, la compétition ne sera pas homologuée par la CLOT. Après 2 rapports non fournis, le GEO 2 sera rétrogradé GEO 1.

Le 17/10/2025

Philippe Marquillies
Président

Claudine Fenet
Secrétaire